

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2022-27

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	16	16

Date de la convocation :
le 10 novembre 2022
Date de publication électronique :
le 21 décembre 2022

Séance du 17 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Kristine FOYART, Sophie MERCIER, Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick BOUCHER, Patrice CARVALHO, Olivier FERREIRA, Daniel GAGE, Claude GROS, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Thomas LESUEUR, Arnaud LUISIN, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Éric ROUGEAUX.

Absents représentés : Monsieur Hervé LE DROUMAGUET par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Jean-Pierre CZEPCZYNSKI par Monsieur Thomas LESUEUR

Absents non représentés : Madame Nadine SANTUNE, Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Daniel LARONZE, Jean-Pierre LEOEUF, Claude LEBON, Hervé LE DROUMAGUET Florent MAZIERES, , Didier RUMEAU, Jackie TASSIN

Suppléant présent sans voix délibérative : Éric FOURDRINIER.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Charte écowatt

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et acteurs publics d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français et le niveau de consommation, région par région. À chaque instant, des signaux clairs guident les citoyens pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

De par leurs spécificités en tant qu'acteur public, mais aussi du fait de leur proximité avec les citoyens, les collectivités et acteurs publics des territoires occupent une place centrale et sont des relais essentiels dans le dispositif de sensibilisation à ces enjeux du « consommer au bon moment » et plus généralement pour la maîtrise de la demande en énergie. Pour ces raisons, les collectivités et acteurs publics des territoires peuvent intervenir dans le déploiement de ces bonnes pratiques en matière de consommation d'électricité à différents titres :

- en tant que gestionnaire d'équipements publics
- en tant qu'acteur public et interlocuteur naturel des administrés et des entreprises du territoire
- en tant qu'employeur

Alors que chaque geste compte et que la transition énergétique est l'affaire de tous, EcoWatt est un outil supplémentaire à la disposition des acteurs des territoires engagés dans une meilleure consommation de l'électricité, en proposant un cadre à cette action.

Le SEZEO souhaite marquer son implication en faveur d'une meilleure consommation de l'électricité et concourir à limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité. Il choisit de concrétiser cet engagement en particulier :



N°2022-27

- Par la réalisation, dans un premier temps et à compter de la signature de la Charte, des actions de sensibilisation, de promotion et de relai des signaux EcoWatt rouge spécifiées ci-dessous et qui lui permettront de prendre dès à présent une part active au déploiement des bons gestes en matière de maîtrise de la consommation électrique.

- Par l'engagement des réflexions permettant de déterminer et d'acter, dans le respect des processus décisionnels de la collectivité, les actions complémentaires de collectivité en termes d'économie d'énergie structurelles et lors d'un signal rouge. Un avenant à la Charte viendra acter, dans un second temps, ces engagements complémentaires. Le Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise envisage cette seconde étape à échéance de 6 mois.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

APPROUVE l'engagement du SEZEO dans le cadre de la charte d'engagement EcoWatt.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA